N° 327 - Avril 2017 - 2,50 €
Parution le premier dimanche du mois



Le Chardonnet

"Tout ce qui est catholique est nôtre"
Louis Veuillot

Notre cri de victoire

« Nous croyons » : ce cri illumine les ténèbres de la nuit, il jaillit de par le monde en tous ces lieux où, assemblés autour du cierge pascal tout juste allumé, les catholiques célèbrent la Résurrection du Seigneur Jésus-Christ. Prononcé par les catéchumènes juste avant leur baptême, repris par tous lors du renouvellement de leurs engagements baptismaux, ce cri est certes un cri de joie à l'annonce de la Résurrection, mais il est surtout un cri de victoire. Saint Jean, le premier apôtre à avoir cru en la Résurrection, le déclare sans ambages : « La victoire qui a vaincu le monde, c'est notre foi » (1 Jo, 5, 4).

Car c'est un Christ victorieux que nous adorons, un Christ victorieux à la suite duquel nous marchons. Ne soyons pas dupés par l'apparent monopole infernal. Le démon et sa puissance de destruction sont risibles au vu de la profondeur de la victoire du Christ. Le bon larron, arraché in extremis au diable, prouve l'extrême fragilité de l'emprise démoniaque sur les âmes depuis que Jésus les a rachetées par son sang : la foi vive et repentante est plus puissante que toutes les tentations du monde. Satan est un vaincu, et il le sait. Contre la victoire du Christ il ne peut rien. Aussi l'enfer ne combat-il pas pour gagner, mais pour arracher autant d'âmes possibles à la victoire du Christ. Victorieux il l'est, ce Christ sorti vivant du tombeau pour ne plus jamais mourir. Victorieux il l'est, et plutôt trois fois qu'une : vainqueur de la mort, vainqueur du péché, vainqueur du Prince des ténèbres. Nous le croyons. En cette foi vive, cette triple victoire devient nôtre, l'apôtre l'affirme.

Certes, la mort continue à faucher les hommes. Mais, nous croyons que par la Résurrection de Jésus-Christ la mort n'aura pas le dernier mot, loin s'en faut. À la question du Seigneur : « Je suis la résurrection et la vie, quiconque croit en moi, même s'il meurt, vivra. Crois-tu cela ? » (Jo 11, 25), avec Marthe nous répondons sans hésiter : « Nous croyons ». Nous savons que, morts dans le Christ, nous ressusciterons au dernier jour.

Certes le péché continue d'asservir les hommes. Mais nous croyons que par la Résurrection de Jésus une vie nouvelle nous est communiquée et que, dès maintenant, nous pouvons briser les chaînes du péché et faire de notre vie un immense acte d'adoration et d'action de grâces. Au Seigneur qui enseignait la samaritaine : « Crois-moi, l'heure vient – et c'est maintenant – où les véritables adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité » (Jn. 4, 23), nous répondons sans hésiter : « Nous croyons ».

Certes, le diable continue à tendre ses pièges, à nous harceler de ses tentations. Mais nous croyons que par la Résurrection, le Prince de ce monde est déjà vaincu et que, vivant en Jésus-Christ d'une vie nouvelle, il nous est donné d'échapper à son emprise. Le même saint Jean le rappelle : « Vous êtes forts, parce que la parole de Dieu demeure en vous et qu'ainsi vous avez vaincu le Mauvais » (1 Jo 2, 14). Ainsi, par « le bouclier de la foi nous éteignons les traits du démon » (Ep 6, 16).

« Nous croyons ». Croyez-vous vraiment ? Croyez-vous que vous pouvez être plus forts que le péché, plus forts que le diable et vivre d'une vie nouvelle ? Votre réponse, vous la proclamerez la nuit de Pâques. Forte de votre affirmation, l'Église vous dira alors : « Si vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les choses d'en haut ; ayez du goût pour les choses d'en haut, non pour celles qui sont sur la terre » (Col 3, 1, épître de la nuit pascale).

Bonne et sainte fête de Pâques à tous,

Abbé P. de LA ROCQUE

SOMMAIRE

PAGE 1 - Éditorial
par M. l'abbé Patrick de La Rocque

PAGE 2 - De la Pâque juive à la Pâques chrétienne
Par M. l'abbé Jean-Pierre Boubée

PAGE 4 - Les figures de Jésus-Christ et sa divinité
Par M. l'abbé Pierre-Marie Gainche

PAGE 6 - Résurrection et baptême
Par M. l'abbé Gabriel Billecocq

PAGE 8 - Le corps du ressuscité
Par M. l'abbé François-Marie Chautard

PAGE 10 - Programme de la Vierge pèlerine

PAGE 11 - Histoire de Saint-Nicolas (5)
Par Vincent Ossadzow

PAGE 14 - Le Père Calmel toujours présent
Par Michel Fromentoux

PAGE 16 - Activités de la paroisse

De la Pâque juive à la Pâques chrétienne

Par l'abbé Jean-Pierre Boubée

Il nous semble tout naturel de fêter Pâques dans son atmosphère de printemps, avec ses cloches retrouvées et les alléluias multiples. Elle est l'aboutissement glorieux d'une longue histoire qui nous relie à la constitution du peuple juif en tant que peuple élu. Cependant, l'ancien Testament pourrait se contenter d'être une épopée d'espérances, d'échecs, et de manifestations de puissance. Or, il est beaucoup plus, car chaque épisode comporte en lui l'annonce d'une réalisation plus glorieuse lors de la venue du Sauveur tant attendu.

Nulle annonce du Salut ne peut être comparée à la Pâque. La descendance nombreuse des fils d'Israël languissait en Égypte depuis deux siècles et demi. Elle savait de source sûre que ce pays n'était pas celui qui lui était réservé et qu'elle était promise à une grande destinée. Mais sa structure informelle avait permis au pharaon d'en faire une main-d'œuvre à bon marché en la réduisant en esclavage. La haine envers cette race était à son comble ; des lois avaient été édictées pour que tous les fils fussent mis à mort dès leur naissance.

Tous les auteurs religieux y ont vu cet interminable esclavage de l'humanité sous le joug du péché. La haine du démon se poursuivrait jusqu'à l'anéantissement du genre humain si la chose était possible.

Surgit alors Moïse, sauvé des eaux, au destin unique. Après 40 ans à la cour du prince, il doit s'enfuir, et demeure autant de temps dans le désert, au service de celui qui sera son beau-père.
Dieu lui parle sur le Mont Sinaï et lui demande de libérer le peuple. Se succèdent alors neuf plaies qui ne suffisent pas à contraindre le Pharaon. Le pays est ruiné. Moïse annonce au monarque le châtiment suprême : la mort de tous les fils premiers-nés, quel que soit leur âge, en une même nuit.
Dieu prépare alors les Israélites à cet événement le plus important de leur histoire. Il fut convenu qu'ils demanderaient aux Égytiens, chacun là où il opérait, des objets d'argent et d'or. La grâce de Dieu et la série des châtiments déjà endurés firent que ces derniers consentirent à cette requête.

Alors Moïse promulgua la « loi de la Pâque ». Il fallait que la nuit durant laquelle le peuple élu serait arraché à l'oppression égytienne, qui serait celle qui l'élèverait au rang de « nation », fût sanctifiée par un sacrifice auquel toutes les familles prendraient part.
Le parallèle avec le sacrifice du Christ est saisissant. Son nouveau peuple élu, l'Église, réaliserait véritablement ce qui n'était qu'en figure : elle naîtrait du sacrifice parfait et éternel du Verbe de Dieu.

Fut choisi le dixième jour du mois d'Abib, devenu plus tard Nîsan. Chaque famille devait se procurer un agneau mâle, sans défaut, d'un an. Au soir du quatorzième, l'agneau serait immolé, sans briser ses os. De son sang, on devait marquer les montants et les linteaux des portes. Chacun devait être en tenue de voyage, les sandales aux pieds, et les reins ceints : cette prescription permettait de tenir et de relever légèrement le vêtement pour permettre une marche plus aisée. L'Église l'interprète toujours comme le symbole de la pureté de corps et d'intention qui doit animer notre route vers le Ciel.



L'Agneau mystique (Van Eyck, détail)

Ils devaient manger debout, avec des pains sans levain, et des herbes amères, le chef de famille étant allé auparavant dans la maison afin d'y extirper tout reste de vieux levain qu'il brûlerait au milieu du jour.
L'ange de Yahwé, alors, brûlerait en exterminant tous les premiers-nés des Égyptiens, et épargnant les demeures marquées du sang sacré.



Passage de la Mer rouge (Cathédrale Saint-Etienne de Toulouse)

Symbolisme magnifique de la puissance du Sang rédempteur de notre Sauveur. Ainsi, nous sommes invités à extirper le levain du péché, et nous ne devons plus participer qu'à cette nourriture renouvelée : l'Agneau immolé qui se donne à nous dans l'Eucharistie, sous cette forme mystérieuse du pain azyme consacré. Face à l'âme marquée ainsi du sang de l'Agneau, l'ange exterminateur ne peut rien : il reconnaît les élus de Dieu qui ne sont plus soumis au châtiment.

Chaque année, à la même date, les Israélites observeront ce rite : ce sera la Pâque, le « passage du Seigneur ». Mais elle s'est effacée devant la Pâque nouvelle qui n'est plus un symbole de la victoire à venir. Saint Jean-Baptiste désigne sciemment Jésus sous son titre : « Voici l'Agneau de Dieu ». (Jo I, 29). Saint Pierre, dans son enseignement le désigne comme « l'Agneau immaculé » (I Pet I, 19).

Ce n'est pas un hasard si le Christ se mit en route vers Jérusalem pour cette dernière Pâque de l'ancien Testament, et acceptera d'être livré pour que la figure cédât la place à la réalité. Saint Paul ne s'y trompe pas : pétri de judaïsme, il le désigne comme notre victime pascale, celle du sacrifice qui engendrera le nouveau peuple élu : « Le Christ, notre pâque, a été immolé ! » (I Cor V, 6-8) Nous sommes transportés du royaume de l'esclavage du péché vers la Patrie de lumière. ●



Concert de Pâques

Le dimanche 16 avril à 16h00 aura lieu un grand concert spirituel d'orgues par :

Marie-Agnès GRALL-MENET

- **Johann Sebastian BACH :** Sinfonia de la cantate BWV 29
- **Gabriel PIERNÉ :** Trois pièces op.29 : Prélude, Cantilène et Scherzando
- **Louis LEFEBURE-WELY :** Marche en ut majeur
- **Henry MULET :** Rosace (Extrait des Esquisses Bysantines)
- **Jean LANGLAIS :** Les Rameaux (Extrait des Poèmes évangéliques)
- **Henri NIBELLE :** Carillon orléanais
- **Thomas ÅBERG :** Fantasy A-minor
- **Louis VIERNE :** Carillon de Westminster (Extrait des Pièces de Fantaisie)

BULLETIN D'ABONNEMENT

❒ Simple : 25 euros ❒ De soutien : 35 euros

M., Mme, Mlle .....

Adresse .....

.....

Code postal ..... Ville .....

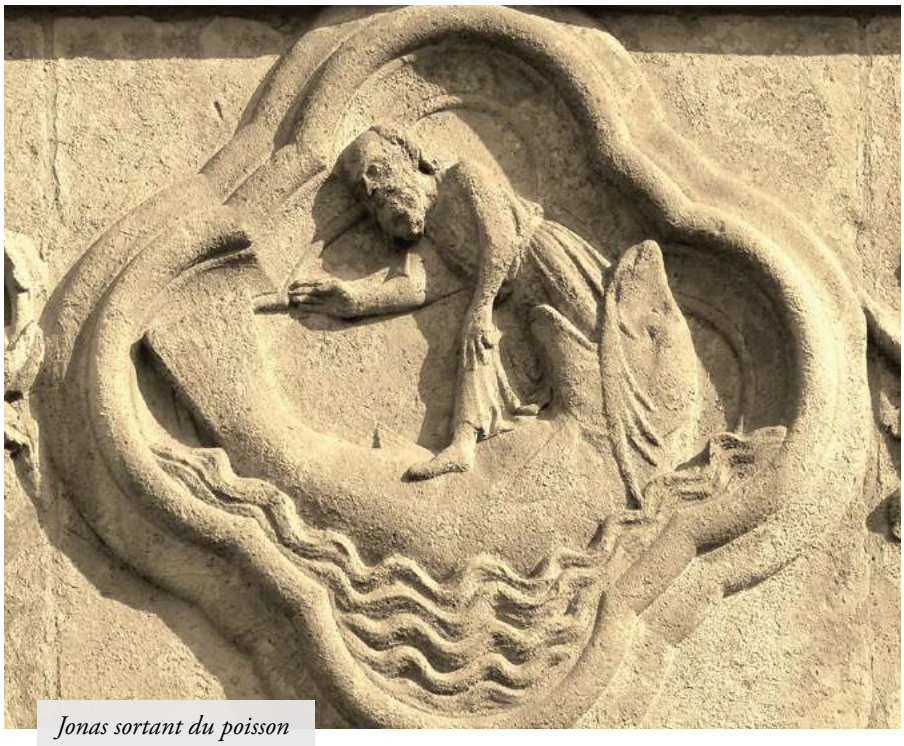
Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET - À expédier à M. Éric Brunet, LE CHARDONNET, 23 rue des Bernardins, 75005 Paris

Veuillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).

Les figures de Jésus-Christ et sa divinité

Par l'abbé Pierre-Marie Gainche

« Jésus de Nazareth, qui a été crucifié, est ressuscité. Il n'est pas ici », dit l'ange aux trois saintes femmes qui partirent, de grand matin, au tombeau, le jour de Pâques[1]. Cette parole, prononcée pourtant par un messager de Dieu, donc en son nom, ne dissipa pas totalement leur incrédulité. Il fallut, en plus, la parole, certes, toute simple du Fils de Dieu l'appelant par son seul nom pour que, de façon parfaite, Marie-Madeleine puis ses deux compagnes le croient fermement ressuscité.



Jonas sortant du poisson

Le soir même, Jésus en personne apparaît au milieu des dix Apôtres (sans Thomas), enfermés dans le Cénacle, et leur dit : « Voyez mes mains et mes pieds ; oui, c'est moi », bien vivant donc ressuscité. Ces mots du Fils de Dieu se montrant à eux dans son corps vivant, authentifié par les plaies de ses membres transpercés sur la Croix, les ébranlèrent seulement. Ce n'est qu'en le voyant aussi se nourrir de poisson grillé qu'ils retrouvèrent vraiment la foi[2].

À tous ceux-là aurait dû, en soi, suffire, pour croire à la Résurrection, que Dieu l'ait affirmée par la parole, soit de l'un de ses représentants autorisés[3], soit de lui-même, car il ne peut ni se tromper, ni nous tromper. Sans qu'ils aient besoin de preuve supplémentaire : reconnaissance de la voix de Jésus, pour Marie-Madeleine ; le voir manger pour évacuer tout doute sur sa présence en chair et en os, pour les disciples. D'autant plus qu'il y avait bien longtemps que Dieu avait parlé à ce sujet, entre autres. Le Sauveur le rappelle, en effet, sous forme de reproche, à ceux avec lesquels, l'après-midi de Pâques, il marche jusqu'à Emmaüs, sans encore se faire reconnaître, et qui ne tinrent compte ni du témoignage des femmes, ni probablement de celui de Jean qui crut dès qu'il entra dans le tombeau vide avec Pierre : « Ô insensés dont le cœur est lent à croire tout ce qu'ont dit les prophètes » ! Puis, « en commençant par Moïse et par tous les prophètes, il leur expliquait dans toutes les Écritures ce qui le concernait »[4]. Ils avaient donc, à ce moment, comme les Apôtres et les saintes femmes, une foi encore faible et fragile, non inébranlable.

Il en est vraisemblablement ainsi, à notre époque, où de plus en plus, à l'instar des premiers disciples du Christ, beaucoup n'ont pas eu la grande grâce de recevoir spontanément la foi avec le lait maternel mais à l'âge adulte. Ce qui arrive de façon bien plus difficile ou compliquée que dans la tendre enfance car ni le cœur, ni l'intelligence, plus ou moins corrompus, respectivement par le péché et les propagandes hostiles à la foi, ne sont alors disposés à aller avec simplicité vers Dieu, comme vers la vérité, en général. Les esprits ainsi appesantis et engourdis ont alors besoin d'être frappés. Jésus lui-même le fit en utilisant beaucoup la preuve percutante des miracles facilement connaissables et reconnaissables : guérisons, délivrances de possédés, tempête apaisée, multiplications de pains, résurrections, etc. En effet, le miracle, étant par définition ce qui dépasse, à des degrés divers, les capacités naturelles de tout être créé, ne peut être que l'œuvre du créateur, soit directement (Jésus-Christ), soit indirectement en utilisant de façon transitoire l'une de ses créatures comme

[1] Mc, 16
[2] Lc, 24
[3] Ils sont soit ange, soit prophète, soit écrivain sacré, soit pasteur de l'Église, surtout Pierre et ses successeurs.
[4] Idem confirmé par Ps 15, 10, Ps, 29, 4 et Ps 138, 2 pour la seule résurrection

instrument (les saints thaumaturges). Il prouve donc d'une manière on ne peut plus certaine l'existence de Dieu. En l'occurrence, il atteste aussi la mission divine du Christ. Par le nombre et le caractère unique de ceux qu'il a accomplis, ils sont au moins un indice très fort de sa nature divine[5].

Mais il est donc une autre sorte de miracles que Dieu n'a pas omis bien que beaucoup moins visibles que les premiers, comme l'illustre le cas des disciples d'Emmaüs. Car il suppose qu'on se donne la peine de lire attentivement les Écritures…[6] En effet, la prophétie étant l'annonce précise, faite à un moment de l'histoire, d'événements devant survenir plus ou moins longtemps après (jusqu'à de nombreux siècles), il est absolument impossible à l'homme seul ou non divinement inspiré d'en être l'auteur. Si, à la limite, on peut en expliquer l'une ou l'autre comme produit hasardeux de l'imagination humaine, cela devient impossible quand, par leur nombre, elles constituent un faisceau dense et convergeant vers la même réalité, comme pour l'incarnation de la deuxième personne divine, pour l'époque de sa venue, pour de nombreux faits de sa vie terrestre, notamment de sa Passion, de sa mort et d'après sa mort dont sa résurrection. La vérification, dans les évangiles, de la réalisation de l'ensemble des prophéties contenues dans le sens premier, littéral ou propre des Écritures[7], surtout de l'ancien Testament, prouve leur origine divine et leur véracité incontestables ; et, une fois de plus, l'existence même de leur auteur divin.

Comme si cela ne suffisait pas, en raison de son infinie miséricorde et pour sa plus grande gloire, Dieu ne s'est pas contenté des deux sortes de miracles rappelés ci-dessus. Il y a ajouté une autre espèce de prophéties, a priori plus obscures mais, de fait, peut-être plus claires que les premières, contenues dans le sens figuré des Livres saints[8] et que, pour cela, on appelle « figures ». Qu'on en juge d'après ces exemples : Isaac, qui doit être sacrifié à Dieu par Abraham, est une figure du sacrifice du Christ[9] ; de même, le serpent d'airain l'est-il de Jésus élevé sur la croix[10] ; ou Jonas, avalé par un poisson et rendu vivant par lui, trois jours après, sur les plages de Ninive où il devait se rendre, l'est-il de Jésus mort puis ressuscité le troisième jour[11] ! Ces faits sont, à première vue, si curieux, si étonnants ou si surprenants qu'ils ne s'expliquent de façon satisfaisante que par leur première raison d'être ; et que l'on devine assez facilement qu'elle est justement de figurer. Leur connaissance certaine, en tant que figures, est néanmoins plus difficile car il faut que l'auteur des textes sacrés, Dieu, ait révélé que ce deuxième sens ait été formellement voulu par lui. Ce qui ne peut être que dans d'autres lieux que ceux où sont les figures, sinon elles ne le seraient plus… En réalité, Jésus l'a fait. Et cela a été relaté soit dans les évangiles, soit dans ce que nous ont transmis de son enseignement les Apôtres et leurs successeurs (la Tradition), surtout les plus proches d'eux, les fameux Pères de l'Église[12].



Joseph dans sa prison[17] (Shencker)

Découvrir ainsi toutes ces correspondances et cette cohérence si merveilleuses et toutes surnaturelles entre ancien et nouveau Testaments, qui sont autant d'arguments supplémentaires et de poids en faveur de toute notre foi catholique et, en particulier, de la résurrection du Christ, protestants et modernistes[13] en sont privés, par leur faute, puisqu'ils récusent l'existence même d'une Tradition inspirée et infaillible comme les Saintes Écritures[14]. Voila comment certains extrémistes (logiques avec leur faux principe…) en arrivent à considérer notre religion non unique en son genre mais semblable à toutes les autres[15], totalement dépourvues, il est vrai, d'un tel charisme. Et, de là, à nier même tous les autres miracles[16], dont celui de sa résurrection par Jésus lui-même, donc sa divinité, il n'y a qu'un pas qu'un bon nombre n'a pas hésité à franchir… ●

[5] Les preuves formelles en sont notamment toutes les déclarations divines solennelles contenues dans les Évangiles depuis l'Annonciation jusqu'à celles de Jésus devant Caïphe et Pilate, en passant, bien sûr, par celles de Dieu le Père à son baptême et à sa transfiguration.

[6] « Ce sont les Écritures qui rendent témoignage de moi » (Jn, 5,39).

[7] Non seulement dans l'ancien Testament mais aussi dans le nouveau, Jésus ayant lui-même prophétisé soit sur ses propres mort et résurrection, soit sur d'autres événements comme la ruine de Jérusalem, par exemple.

[8] Dit aussi spirituel ou mystique.

[9] Hebr, 11, 17

[10] Jn, 3, 14

[11] Mt, 12, 40

[12] Cf. références ci-dessus

[13] *Pascendi* Saint Pie X qu'infaillible

[14] Pour lesquelles on parle habituellement d'« inerrance », ce qui signifie au fond la même chose qu'infaillible

[15] L'œcuménisme actuel depuis Vatican II…

[16] En prétendant soit qu'ils ne sont que le fruit de l'imagination des rédacteurs exaltés et tardifs des Évangiles, soit qu'on peut les expliquer naturellement !

[17] Joseph, vendu injustement par ses frères, mis en prison et sorti de sa prison pour sauver les Égyptiens et Juifs de la famine, est une figure du Christ, injustement livré par ses frères à Pilate, condamné à mort et ressuscité glorieux pour sauver les païens et les Juifs.

Résurrection et baptême

Par l'abbé Gabriel Billecocq

« Si Notre-Seigneur n'était pas ressuscité, notre foi serait vaine », dit saint Paul. Or qu'est-ce qui nous donne la foi, sinon le baptême selon cet interrogatoire du rituel : que demandez-vous à l'église de Dieu ? La foi.
Il y a donc un lien très étroit entre le baptême du chrétien et la résurrection de Jésus-Christ.

Deux vies

Tout a commencé il y a bien longtemps… dans le Paradis terrestre. Dieu a voulu créer l'homme à son image. Il lui a donné une vie naturelle, humaine, avec un corps, une âme, des sens cognitifs, des passions sensibles, une intelligence, une volonté et une liberté.
De ce point de vue, l'homme était déjà le roi de toutes les créatures matérielles. De par sa nature humaine, il se trouve en effet aux confins de toute la création. Par son corps il participe des créatures matérielles, par son âme il participe des créatures spirituelles. L'homme est un admirable résumé de tout le créé !



La Résurrection (XIV[e] siècle)

Mais voilà. Dieu est bon ! Il décide alors de donner une deuxième vie à l'homme. Non pas une vie qui succéderait à la première. Mais une vie qui se superposerait à la vie naturelle en venant l'achever et la perfectionner, en la portant à des sommets qu'elle serait incapable d'atteindre par elle-même.
Cette vie, c'est la vie divine elle-même ! Dieu fait participer l'homme à sa vie intime, à sa propre vie. C'est ce que l'on appelle la vie surnaturelle ou vie de la grâce. L'homme est par là introduit au cœur du mystère de la sainte Trinité.
Cette nouvelle vie est gratuite. Donnée librement et par amour par Dieu lui-même. Cette gratuité se paie au prix de la fidélité. Naturellement puisque c'est par amitié que Dieu se donne à l'homme. Toute amitié est réciproque.

L'amour de Dieu pour l'homme est tel que cette vie surnaturelle donnée à nos parents était accompagnée de quatre dons, pas essentiellement surnaturels, mais tout de même supérieurs aux pouvoirs de la nature humaine. On les appelle les dons préternaturels. Ce sont l'immortalité, l'impassibilité (absence de souffrance), l'intégrité (soumission de l'ordre inférieur à l'ordre supérieur) et la science infuse.
Dès lors, on ne peut qu'être admiratif du soin et de l'amour avec lesquels Dieu a entouré le premier homme.

Une première mort

Hélas, le premier homme, mis à l'épreuve dans le jardin d'Eden, n'a pas été fidèle à l'amitié que Dieu lui avait prodiguée. En mangeant du fruit défendu, Adam a rompu cette amitié. La conséquence fut immédiate et normale : notre premier père a perdu la vie divine, la grâce qui l'avait introduit dans la vie trinitaire. Dans le même temps, il a perdu les dons préternaturels qui venaient orner la nature humaine.
C'est le péché originel, appelé ainsi non seulement parce qu'il a été commis à l'origine et qu'il est à l'origine des autres péchés, mais aussi parce qu'il est transmis à tous les hommes comme une dette qu'Adam en tant que chef de l'humanité a contractée envers Dieu et que ses descendants contractent en son nom.

Ce péché est une véritable mort : la vie de la grâce a été tuée en l'âme d'Adam. Mais en même temps, c'est l'ordre naturel qui, en l'homme, a été bouleversé. Car la nature était non seulement perfectionnée, mais aussi finalisée par la grâce. En perdant cette perfection, l'homme a perdu sa fin dernière. Comme disent nos contemporains, la vie n'a plus de sens, elle n'est plus ordonnée, finalisée.

Ce désordre est donc plus que l'absence de justice originelle, caractérisé par les blessures contractées dans la nature humaine. La nature humaine n'est pas essentiellement mauvaise, mais elle a en elle des inclinations (ce sont ses blessures) vers le mal. Un

peu comme si chaque faculté prenait son indépendance. C'est ainsi que l'intelligence pratique où s'exerce la prudence est blessée par l'ignorance. La volonté est affaiblie par la malice. L'irascible, lieu d'expression de la force, laisse entrevoir la faiblesse. Enfin, le concupiscible est atteint de concupiscence.

Une deuxième mort

La réparation d'un tel désordre ne pouvait être accomplie par l'homme. Tombé en disgrâce, il lui eût fallu, en effet, retrouver l'amitié divine pour obtenir gain de cause. Ce qui est une pétition de principe, puisqu'il faut être pourvu au départ de ce que l'on veut obtenir à l'arrivée.
Dans sa bonté, Dieu n'a pas abandonné l'homme à son triste sort. Il l'aurait pu, car la grâce est pure gratuité. Mais il a voulu envoyer son Fils unique sur la terre. En tant qu'homme, il pouvait plaider notre cause. En tant que Dieu, sa cause serait entendue. Mais le prix à payer n'était pas des moindres : c'est l'amitié divine qui était bafouée. Il fallait alors un vrai témoignage d'amitié. Or il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime. C'est donc au prix d'une mort violente, d'une immolation sacrificielle que se fit la réparation du genre humain. Alors Dieu pouvait agréer le sacrifice de son fils en tant qu'homme. Mais le fait que Jésus-Christ était Dieu prouvait par la même occasion l'amour infini de Dieu pour l'homme. On comprend plus précisément comment Notre-Seigneur est le seul médiateur de la vie divine.

Par sa mort, c'est le péché qui était cloué sur la Croix. Par sa mort aussi, c'est le sang très précieux et vivificateur qui était versé aux hommes. Pour leur rachat.
Ainsi chante le magnifique texte de l'*Exultet* lors de la nuit pascale : « Ô bienheureuse faute, qui nous a valu un tel Rédempteur ».

Une nouvelle vie

Mais tout ne s'est pas arrêté à la mort de Jésus sur la croix. Au contraire, tout a commencé là. Sa mort est une victoire sur le péché. Et pour nous en convaincre, il ressuscite. À l'état de gloire. Cette vie glorieuse est le sceau qui authentifie et valide si l'on peut dire la mort du péché, la rédemption de l'homme, et l'amitié divine à nouveau redonnée aux hommes. Voilà pourquoi saint Paul disait que si Notre-Seigneur n'était pas ressuscité, notre foi serait vaine.

Mais cette nouvelle vie acquise par la résurrection l'a été pour nous. C'est pour nous que Jésus est mort et est ressuscité. En donnant sa vie au sens physique sur la croix, il nous donne aussi sa vie au sens spirituel afin que notre âme puisse vivre à nouveau cette amitié divine.
Comment alors cette nouvelle vie est-elle infusée dans notre âme ? Par le baptême. Tout simplement. Le sacrement de baptême est l'application à l'âme de toutes les grâces méritées par Notre-Seigneur par sa mort et sa résurrection. C'est la raison pour laquelle les baptêmes d'adultes sont administrés lors de la nuit de Pâques. Parce que le baptême est la véritable résurrection de l'âme à la vie divine. C'est aussi la raison pour laquelle le cierge du baptisé est allumé au cierge pascale : la foi et la grâce du nouveau catholique découlent de la vie de Notre-Seigneur ressuscité, figuré par ce cierge pascal.

Le concile de Trente

À l'heure où de nombreux prélats haut placés fricotent avec le protestantisme, il était bon de se retremper dans ces vérités fondamentales de notre catéchisme : nous avons une véritable vie intérieure qui change notre âme en la justifiant. Niés par les protestants, il faut alors rappeler que ces points de doctrine sont définis dans le concile de Trente, à la cinquième session : faute réelle d'Adam, transmission de cette faute dans sa descendance, unique remède au péché dans le mérite de Jésus-Christ appliqué par le baptême.

Conclusion

Notre vie intérieure est inséparable de la vie de Notre-Seigneur. Elle est tout aussi indissociable de la mort de Jésus-Christ sur la Croix suivie de sa résurrection. Vraiment, « si Notre-Seigneur n'était pas ressuscité, notre foi serait vaine ».

La résurrection est le sceau de la victoire de la Croix sur le péché et sur notre propre déchéance. La résurrection est l'assurance que notre vie spirituelle a été réparée. La résurrection est la preuve que nous pouvons désormais vivre d'intimité avec Notre-Seigneur. « Je suis ressuscité et je suis encore avec toi » chante la liturgie de Pâques. ●

Horaires de la Semaine Sainte

Mercredi Saint
18h30 : **Messe chantée avec récit de la Passion**
21h00 : **Office des Ténèbres**
(Matines et laudes du Jeudi-Saint)

Jeudi Saint
18h30 : **Messe vespérale** (*avec lavement des pieds, procession au reposoir et adoration jusqu'à minuit*)
21h00 : **Office des Ténèbres**
(Matines et laudes du Vendredi-Saint)

Vendredi Saint
15h00 : **Chemin de la Croix** suivi de la vénération des reliques de la sainte Croix
18h30 : **Fonction liturgique solennelle** (*Passion chantée, impropères, adoration de la croix et communion*)

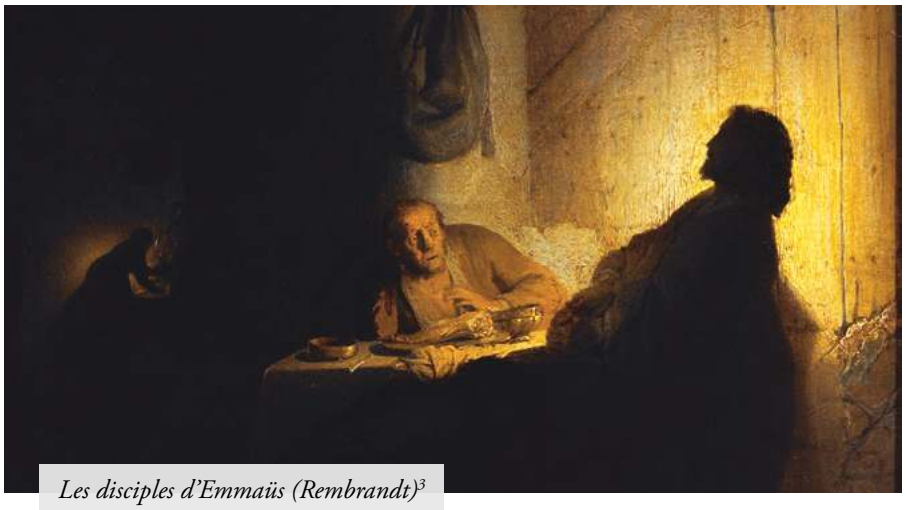
Samedi Saint
10h00 : **Office des Ténèbres**
(Matines et laudes du Samedi-Saint)
15h00 : Cérémonies préparatoires au baptême des adultes
21h00 : **Veillée pascale** (*Bénédiction du feu nouveau, chant de l'Exultet, bénédiction de l'eau baptismale, baptême des adultes et messe de la Résurrection*)

Dimanche de Pâques
8h00 : Messe basse
9h00 : Messe grégorienne
10h30 : **Grand-messe solennelle** (*Trompettes et orgue*)
12h15 : Messe lue avec orgue
16h00 : Concert spirituel d'orgue
17h00 : **Vêpres solennelles et Salut du Saint-Sacrement**
18h30 : Messe lue avec orgue

Le corps du ressuscité

Par l'abbé François-Marie Chautard

Si, en effet, nous avons été greffés sur lui, par la ressemblance de sa mort, nous le serons aussi par celle de sa résurrection[1].



Les disciples d'Emmaüs (Rembrandt)[3]

Pour tout chrétien, le Christ ressuscitant à l'aube du matin de Pâques annonce la résurrection de l'âme sortie des ténèbres du péché.
Une deuxième interprétation, également enseignée par l'Apôtre, découvre dans la résurrection du Christ le symbole de la résurrection de notre chair. Une même raison préside à ces deux interprétations : le chrétien, dans son âme et dans son corps, est à l'image du Fils de Dieu. Ainsi l'exprimait saint François de Sales, « Le chrétien doit aimer son corps comme une vivante image de celui du Sauveur incarné »[2]. Autant dire que le chrétien doit contempler son modèle afin de mieux l'imiter.

Motifs de la Résurrection du Christ

Évidente à nos yeux, la résurrection fut une vérité de foi difficile à comprendre pour les contemporains du Christ. Saint Paul, malgré toute son ardeur et la sagesse maîtrisée de son discours, s'est heurté au scepticisme des Athéniens lorsqu'il en est venu à cet article de foi. Comment imaginer que le corps, partie inférieure, matérielle, corruptible de l'homme, de surcroît instrument de péché, soit amené à revivre pour l'éternité ?

Naturellement, les théologiens, toujours attentifs à trouver arguments, raisons et motifs aux décisions divines, ont éclairé ce mystère. Donnons-en quelques-uns :
- Jésus, par le miracle éclatant de sa propre résurrection manifestait sa domination sur la mort et donc sa divinité ;
- Le corps de Jésus était uni à la divinité de Jésus. Comment donc laisser ce corps inerte sans lui rendre la dignité qui lui convenait ?
- Ne fallait-il pas également encourager les chrétiens en leur montrant la gloire corporelle qui récompensera leur fidélité ?

Cette dernière raison en appelle une autre. L'équité. Il est juste qu'un corps si malmené, déshonoré, endolori, soit bien traité, récompensé, glorifié.
Ce qui est vrai du Christ l'est aussi des bienheureux. Sans doute ne sont-ils pas Dieu et ne peuvent-ils revendiquer une gloire divine. Mais le corps du chrétien est « le temple du Saint Esprit » et il est normal que les chrétiens fidèles émules des souffrances du Christ, soient de fidèles imitateurs de la gloire du corps ressuscité du Sauveur. Enfin, comme le rappelait Joinville, la justice requiert la participation du corps d'un saint à la récompense de l'âme à laquelle il a fidèlement collaboré :

« Et je crois aussi à la résurrection de la chair (…) car ils sont hors de la foi tous ceux qui n'y croient pas. Car si les morts ne ressuscitaient pas, Dieu ne serait pas juste en cet endroit. Et cela vous pouvez le voir tout clair par les saints et les saintes qui existèrent et dont les corps souffrirent tant de tourments pour l'amour de Notre-Seigneur que si Dieu ne récompensait point les corps qui ont souffert ces tourments, ils auraient fait un mauvais service.

Et d'autre part, nous voyons aussi le contraire, c'est à savoir par les corps des pécheurs à qui Dieu a permis presque toutes leurs aises en ce monde, de façon qu'avec les prospérités que Dieu leur avait prêtées ils ont fait la guerre à Notre-Seigneur ; là la balance de Notre-Seigneur ne serait pas droite, si les corps de ceux-là ne ressuscitaient pas pour attendre le jugement et la justice que Dieu leur a préparés en enfer, comme lui-même témoigne de sa bouche. Et les péchés qu'ils ont faits

[1] Rom 6/5
[2] Traité de l'amour de Dieu, III, 8
[3] D'une manière saisissante et originale, le Christ se détache sur le fond de lumière là où on préfère souvent mettre en relief le visage par un fond d'ombre. Rembrandt apporte ainsi une double signification : le visage ombré du Christ rappelle que ce dernier ne se laissa pas reconnaître par les disciples d'Emmaüs, et la lumière qui semble pourtant émaner de son visage marque l'instant où la vérité se fit jour dans l'esprit des disciples. La scène du repas et la personne occupée à l'arrière-fond de la cuisine manifestent la dimension réaliste de la scène ainsi que du vrai corps de Jésus.

Dieu les vengera en l'autre monde sur leurs âmes et sur leurs corps, puisqu'il ne tira d'eux aucune vengeance en ce monde »[4].

Il est ainsi hors de doute que les corps des chrétiens bienheureux jouiront d'un corps glorieux à l'image de celui du Sauveur. Reste à savoir quel était le corps ressuscité de Jésus.

Le corps glorieux du Christ

Un bref regard sur l'Évangile en montre les étonnantes propriétés. Le soir même de Pâques, Jésus se montre à ses disciples avec ses plaies. Son côté est béant, ses mains et ses pieds transpercés, et le Christ n'en paraît nullement incommodé[5]. Après avoir subi tant de supplices, la sueur de sang à l'agonie, les flagellations, le couronnement d'épines, la crucifixion et la séparation de l'âme et du corps, la mort et la souffrance n'ont plus d'empire sur Christ[6] ; son corps est désormais **impassible**. À son image, les corps ressuscités des bienheureux seront préservés non seulement de la mort, mais de la douleur.

Deux épisodes mettent en relief une deuxième propriété du corps glorieux de Jésus. Lorsque sainte Marie-Madeleine, tout affligée, le chercha dans le jardin[7], lorsque les disciples d'Emmaüs cheminèrent et conversèrent avec lui, ils ne le reconnurent pas[8]. Comment expliquer cela, chez des proches de Notre-Seigneur, sinon par un changement de physionomie ou une intervention particulière du Christ ? Saint Marc le dit explicitement : « il se montra sous une autre forme à deux d'entre eux qui cheminaient, se rendant à la campagne »[9]. Cette propriété, les théologiens l'ont nommée **clarté**. Au premier sens, c'est un rayonnement de la gloire de l'âme sur le corps, et donc une lumière, un éclat qui confèrent au corps une beauté liée au mérite de l'âme[10]. Mais il est au privilège de l'âme de rendre visible ou non cet éclat. C'est cette faculté dont le Christ usa lorsqu'il préféra dissimuler momentanément la gloire de son corps aux yeux de sainte Marie-Madeleine et des disciples d'Emmaüs.

L'épisode des pèlerins d'Emmaüs montre deux autres qualités du corps glorieux du Christ. « …quand il se fut mis à table avec eux, il prit le pain, dit la bénédiction, puis le rompit et le leur donna. Alors leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent ; et il disparut de leur vue »[11]. Instantanément, le Christ passe d'un lieu à un autre. En parlant d'apparitions du Christ ressuscité, l'Évangile nous laisse clairement percevoir cette agilité du corps de Jésus Celui-ci peut apparaître à un endroit puis disparaître, être ici et là avec une facilité stupéfiante. De même pour les élus : « L'**agilité** délivrera le[ur] corps du poids qui parfois l'accable dans la vie présente. Il pourra se porter partout où il plaira à l'âme avec une facilité et une vitesse incomparables, comme l'aigle, ainsi que le dit saint Jérôme »[12]. En un mot, l'agilité rend le corps parfaitement docile à l'âme.

Mais cette parfaite soumission du corps à l'âme suppose encore une autre qualité : que le corps participe d'une certaine manière à l'immatérialité de l'âme[13]. On parle alors de la **subtilité** des corps glorieux, devenus indépendants de la faim de la soif et des servitudes corporelles, comme si l'être du corps échappait, au moins partiellement, à sa condition matérielle, à l'image du divin Sauveur, capable, au jour de l'Ascension, de s'élever dans les airs, pour nous y préparer une place. ●



Apparition du Christ à Sainte-Marie-Madeleine (Alexander Ivanov)

[4] Joinville, *Credo* 2, 8

[5] « Si je ne vois dans ses mains la marque des clous, et si je ne mets mon doigt à la place des clous et ma main dans son côté, je ne croirai point. » Huit jours après, les disciples étant encore dans le même lieu, et Thomas avec eux, Jésus vint, les portes étant fermées, et se tenant au milieu d'eux, il leur dit : « Paix avec vous ! » Puis il dit à Thomas : « Mets ici ton doigt, et regarde mes mains ; approche aussi ta main, et mets-la dans mon côté ; et ne sois plus incrédule, mais croyant. » Jn 20/25-27
« Saisis de stupeur et d'effroi, ils croyaient voir un esprit. Et il leur dit : « Pourquoi êtes-vous troublés, et pourquoi des pensées s'élèvent-elles dans vos cœurs ? Voyez mes mains et mes pieds ; c'est bien moi. Touchez-moi et constatez, car un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai. » Lc 24/37-39

[6] « Le Christ ressuscité des morts ne meurt plus ; la mort n'a plus sur lui d'empire. » Rom 6/9

[7] « Ayant dit ces mots, elle se retourna et vit Jésus debout ; et elle ne savait pas que c'était Jésus. Jésus lui dit : « Femme, pourquoi pleurez-vous ? Qui cherchez-vous ? » Elle, pensant que c'était le jardinier, lui dit : « Seigneur, si c'est vous qui l'avez emporté, dites-moi où vous l'avez mis, et j'irai le prendre. » Jésus lui dit : « Marie ! » Elle se retourna et lui dit en hébreu : « Rabboni ! » c'est à dire « Maître ! » Jn 20/14-16

[8] Luc 24/13-33

[9] Mc 16/12

[10] « les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de mon Père » Mat 13/14

[11] Luc 24/30-31

[12] Garrigou-Lagrange, *L'éternelle vie et la profondeur de l'âme*, DDB, 1950, p. 348.

[13] L'agir suit l'être, disent les philosophes. L'agilité est une propriété du côté de l'agir du corps. Il présuppose donc une propriété du côté de l'être : la subtilité.

Programme de la Vierge pèlerine à Saint-Nicolas du Chardonnet (7 au 13 mai 2017)



Histoire de Saint-Nicolas (5)

Saint-Nicolas du Chardonnet dans la lutte contre le jansénisme : défense et illustration de l'orthodoxie catholique

Par Vincent Ossadzow

Traité posthume de Cornelius Jansen, dit Jansénius, évêque d'Ypres, l'Augustinus *expose en 1640 une interprétation erronée de la doctrine du salut : Dieu accorderait sa grâce à certains hommes par pure miséricorde, tandis qu'Il abandonnerait les autres par pure justice. Répandu en France par la propagande de l'abbé de Saint-Cyran, directeur de conscience des religieuses de Port-Royal, le jansénisme prend rapidement l'allure d'une secte de purs ou parfaits, et suscite une agitation telle que le pouvoir royal doit réagir.*

Dans cette lutte doctrinale qui menace le catholicisme en France pendant plus de cinquante ans au XVII[e] siècle, le clergé de Saint-Nicolas du Chardonnet s'illustre par son orthodoxie, mettant son ministère au service de la conversion des déviants.

Premières luttes contre le jansénisme

L'abbé Hippolyte Féret, docteur en théologie et ami de saint Vincent de Paul, est nommé curé en 1646. Lors de la première crise janséniste, de 1643 à 1665, l'orthodoxie du clergé de Saint-Nicolas, avec l'abbé Féret et saint Vincent de Paul, permet à la paroisse d'éviter ce poison qui divise profondément la capitale. En 1643 paraît *La Fréquente communion*, traité d'Antoine Arnauld[1] : répliquant aux jésuites, qui recommandent la fréquentation des sacrements, notamment l'Eucharistie, le parti janséniste exige, dans ce livre, une pureté de cœur ne pouvant s'obtenir que par une pénitence prolongée et incompatible avec l'absolution immédiate. Approuvée par onze évêques en France, *La Fréquente communion* influence notablement les catholiques. L'année suivante, en dépit de l'unité doctrinale du clergé de Saint-Nicolas, l'abbé Féret déplore que plus d'un millier de paroissiens ne fassent pas leurs Pâques.



Cornélius Jansen (1585-1638)

Un des bastions du jansénisme se trouve à Port-Royal. Depuis 1656, les religieuses récalcitrantes de Port-Royal des Champs ont été expulsées. Restent celles de Port-Royal de Paris. Installé depuis peu archevêque de la capitale, Mgr Hardouin de Péréfixe s'astreint à faire rentrer en orthodoxie la communauté rebelle de Port-Royal de Paris en juin 1664. Il s'adjoint pour cette mission l'abbé Michel Chamillard, vicaire de Saint-Nicolas du Chardonnet. Pendant un an, ce prêtre se dévoue avec patience, rigueur et douceur à remettre les religieuses dans le droit chemin, l'archevêque le laissant à demeure à l'abbaye. Par les prêches et le confessionnal, il parvient ainsi à ramener, en février 1665, neuf religieuses à la soumission tant au pape Alexandre VII qu'au roi Louis XIV. Attaqué de toutes parts par des pamphlets, notamment de Pierre Nicole, le prêtre réplique en publiant deux opuscules sur la défense de l'orthodoxie catholique romaine[2]. En juin 1665, les maisons de Port-Royal sont scindées en deux abbayes distinctes, sur lesquelles le pouvoir royal prend définitivement le contrôle.

[1] Frère de Jacqueline Arnauld, devenue Mère Angélique, abbesse de Port-Royal.

[2] *Réponses aux raisons que les religieuses de Port-Royal proposent contre la signature du formulaire, avec leurs maximes et leur esprit*, décembre 1665 ; *Déclaration de la conduite que Mgr l'archevêque de Paris a tenue contre le monastère de Port-Royal*, mars 1667.







Secondes luttes contre le jansénisme

La deuxième ruine de Port-Royal n'est pas sans analogie avec celle vécue, quarante ans auparavant, par la paroisse et la communauté des prêtres de Saint-Nicolas. En dépit des premières campagnes de conversion, le poison janséniste continue à s'infiltrer dans les communautés religieuses. Considérés par le roi comme des fauteurs de troubles, les jansénistes sont particulièrement visés par l'archevêque de Paris. En 1679, Mgr François de Harley de Champvallon fait ainsi renvoyer de Port-Royal des Champs, séparé de Paris, les postulantes et pensionnaires ; en outre, le prélat retire les trois confesseurs attitrés de l'abbaye. En 1705, faute de renouvellement, cette communauté tombe à 25 religieuses. Le 16 juillet 1705, la bulle *Vineam Domini* du pape Clément XI, condamnant un nouvel écrit janséniste, rallume le conflit entre le pouvoir royal et l'abbaye. Afin de ramener Port-Royal des Champs à la soumission, Louis XIV, par l'intermédiaire de l'archevêque de Paris, missionne deux ecclésiastiques à l'abbaye : l'abbé Firmin Pollet, supérieur de la communauté-séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet et vicaire de la paroisse, et l'abbé Jean Chevrolat, professeur de théologie audit séminaire.

Ce ministère auprès de l'abbaye se déroule de septembre 1707 à Pâques 1708, se traduisant par des messes, prêches et visites individuelles aux religieuses. L'abbé Pollet, à l'image de son prédécesseur l'abbé Chamillard, allie douceur des actes et fermeté des propos pour les convaincre de se soumettre à l'autorité légitime. Le 29 octobre 1708, n'étant pas revenues à la droite raison, les religieuses de Port-Royal des Champs sont toutes exilées en province. Accompagnant pour l'occasion le lieutenant de police d'Argenson, paroissien de Saint-Nicolas du Chardonnet, missionné pour exécuter cette mesure, l'abbé Pollet est chargé de la translation des reliques de l'abbaye ; un autre prêtre de la paroisse, l'abbé Le Doux, préside à l'exhumation des corps du cimetière. L'épilogue intervient le 22 janvier 1709, quand un arrêt du Conseil d'État décrète la démolition de Port-Royal des Champs.

> *« L'abbé Pollet allie douceur des actes et fermeté des propos pour les convaincre de se soumettre à l'autorité légitime. »*

Derniers feux du jansénisme

L'hérésie janséniste est définitivement condamnée par la bulle *Unigenitus* de Clément XI le 8 septembre 1713. Cependant, de nombreux évêques la rejettent et le Parlement de Paris refuse de l'enregistrer, non par soutien aux thèses hérétiques, mais parce que cette immixtion romaine dans les affaires françaises contrevient aux libertés gallicanes ; les prélats en appellent alors, en septembre 1717, à la réunion d'un concile général pour statuer (d'où leur surnom des appelants). À leur tête se distingue le cardinal Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris depuis 1695. Réunis en chapitre, quarante-huit curés de Paris adhèrent à cet appel. L'abbé Pierre Ludron, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, n'est pas du nombre, de même que l'abbé Pollet, toujours supérieur de la communauté-séminaire. Ces deux ecclésiastiques sont, alors, quasiment seuls à s'opposer à une rupture avec l'autorité pontificale. L'épilogue intervient peu avant la mort

Carnet paroissial

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Lucile FERNANDEZ	11 mars
Jules EDEL	11 mars

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Claudine BARD, 74 ans	28 février
Christiane ROY, 92 ans	9 mars
Régine GUYOT, 75 ans	23 mars
Jacques LECOINTE, 92 ans	24 mars

du cardinal de Noailles ; sentant sa fin approcher, le prélat écrit en juillet 1728 une lettre de soumission absolue au pape, condamnant l'intégralité des propositions jansénistes.

La cure de Saint-Nicolas menacée par l'hérésie

Ayant contaminé la faculté de théologie de la Sorbonne, l'hérésie janséniste distille également ses erreurs dans le clergé parisien. Assez âgé et souffrant d'infirmités, à la tête de la paroisse depuis 1677, l'abbé Joseph Boucher avait résigné la cure de Saint-Nicolas en 1701. Lui succède l'abbé Delamare, qui se révèle adhérer aux thèses jansénistes. Soucieux de la bonne orthodoxie, l'abbé Boucher revient agir dans la paroisse, s'opposant aux erreurs de son successeur jusqu'à ce que ce dernier démissionne l'année suivante. Joseph Boucher repart alors pour une nouvelle période à la tête de Saint-Nicolas, et en laisse la direction en 1708 à l'abbé Pierre Ludron, docteur de Sorbonne.

Celui-ci décède en avril 1722. L'abbé Michel Garnot, grand-vicaire d'Arras, est nommé à la cure par le cardinal de Noailles, au moment où ce prélat maintient son opposition à la bulle *Unigenitus*. Lors de la condamnation pontificale du jansénisme, l'abbé Garnot témoigne une certaine complaisance envers les membres du clergé refusant de se soumettre au pape (les appelants). En 1748, il administre un prêtre janséniste à l'article de la mort, bravant les prescriptions de l'archevêque, qui exige d'eux une rétractation complète de l'hérésie pour obtenir le viatique et l'extrême-onction. En réaction, le cardinal Christophe de Beaumont du Repaire, archevêque de Paris depuis 1746, demande au curé de Saint-Nicolas de ne plus célébrer de grand'messe, afin d'éviter tout scandale. Cependant, l'abbé Garnot décide de célébrer la messe au maître-autel le jour de Pâques, enfreignant l'interdiction épiscopale rappelée le matin même par un professeur du séminaire ; aucun séminariste ne communie à cette messe. Huit jours après, une lettre de cachet, émise à la demande de l'archevêque, enjoint au curé de se retirer à Senlis. Ne devant plus revenir à Paris durant cet exil, il ne résigne néanmoins pas sa cure jusqu'à son décès en juin 1759[3]. L'abbé Charles Tachard, supérieur de la communauté-séminaire, assure l'intérim pendant cette période.

Pendant un siècle, la foi du clergé de Saint-Nicolas n'a pas flanché, puissant sa force dans l'étude de la théologie catholique et dans la soumission loyale à l'autorité pontificale. ●

[3] L'abbé Garnot rétracte ses opinions jansénistes à l'heure de sa mort.

La vie de paroisse en images


1


2


3


4


5

1- MM. Les abbés Quilliard et Scarcella, diacre et sous-diacre de la Messe Pontificale célébrant les 40 ans de la prise de Saint-Nicolas, sont tous deux fils de la paroisse. **2-** C'est dans une église comble, digne des grands jours, que Mgr Tissier de Mallerais, célèbre la messe de ce bel anniversaire. **3-** Mgr Tissier de Mallerais et M. l'abbé Bouchacourt **4-** Mgr Tissier de Mallerais racontant le rôle de Saint-Nicolas du Chardonnet dans sa vocation. **5-** Fidèle de Saint-Nicolas depuis son enfance, M. Pressigout raconte les péripéties qui ont précédé la prise.

Le Père Calmel toujours présent

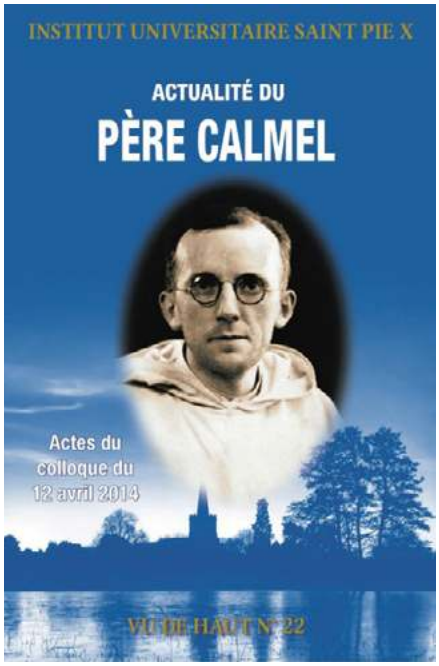
Par Michel Fromentoux

Notre époque ne manque pas de beaux parleurs qui promettent de faire notre bonheur et qui s'inquiètent de la qualité de notre vie sans se soucier du sens de la vie. En période de campagne électorale, nous sommes abasourdis de discours superficiels de ce genre. Alors, il est plus que jamais réconfortant de nous reporter à l'enseignement de vrais maîtres dont la vie et les enseignements sont des leçons indispensables pour ne point désespérer dans la débâcle de notre civilisation. Nous avons le plus pressant besoin de maîtres à écouter et à suivre, et non de candidats à applaudir...

L'Institut Universitaire Saint-Pie X nous invite à découvrir, ou à redécouvrir, le R.P. Roger-Thomas Calmel, o.p. (1914-1975), en publiant les actes d'un important colloque qu'il lui a consacré en avril 2014, l'année du centenaire de sa naissance. Dans l'avant-propos du numéro 22 de *Vu de Haut*[1], qui contient ces actes, M. l'abbé François-Marie Chautard, recteur de l'Institut, présente le Père Calmel comme un de ces maîtres, tels Mgr Marcel Lefebvre (1905-1991), « suffisamment proches de nous pour qu'ils puissent éclairer nos pas ».

Suivent quelques repères biographiques et les témoignages de personnes qui ont connu le grand dominicain à l'âme de feu et qui savent ce qu'elles lui doivent : Me Jean-Marie Bedry, avocat au barreau de Toulouse, et Robert Davion, « catholique du rang ». De leurs beaux textes se dégage une image plus incarnée du religieux que nous connaissions surtout jusqu'à présent par les citations saisissantes dont nos prêtres aiment à illustrer leurs sermons. Nous apprenons par des souvenirs de scènes pittoresques qu'il était aussi d'une grande délicatesse et d'une rare fidélité en amitié et que, grand patriote vénérant sainte Jeanne d'Arc, Ernest Psichari et Charles Péguy, il aimait aussi sa langue natale, le languedocien.

Il était, en effet, né le 11 mai 1914 à Sauveterre-La-Lémance (Lot-et-Garonne). Élève du petit séminaire de Bon-Encontre, près d'Agen, il se signala très tôt par sa grande sagacité intellectuelle et sa profonde piété. En classe de philosophie, il fut ébloui par



la pensée de saint Thomas d'Aquin, puis il entra en 1933 au séminaire inter-diocésain de Toulouse. En 1936, il demanda son admission dans l'ordre de saint Dominique : pour devenir prêtre, il voulait se vouer à la contemplation et à la prédication théologale. Il se rendit donc à Saint-Maximin pour accomplir son noviciat et fut ordonné prêtre à Toulon le 29 mars 1941.

Prêtre à Toulouse, il rencontra les Dominicaines enseignantes du Saint-Nom de Jésus, et fut invité par la Mère Hélène Jamet, supérieure générale, à corriger le texte des constitutions de la congrégation. Le texte du Père Calmel, qui favorisait chez les religieuses, l'union de la vie de prière et de leur ministère auprès des enfants, fut approuvé à Rome en 1953. Treize mois plus tard, le vent avait tourné, et le prieur provincial interdisait au Père de prolonger son ministère auprès des sœurs. Exilé en Espagne, le père Calmel fut rappelé en France en 1957 et nommé à la grotte de la Sainte-Baume (Var), puis au couvent de Biarritz. Commença alors pour lui une vie toute vouée à la prédication et à la rédaction d'articles magistraux pour la revue Itinéraires. Les événements graves n'allaient pas tarder à se précipiter dans l'Église et dans le monde : le Père Calmel les considérerait toujours à la lumière de la foi et de la sagesse thomiste. Dès le début du concile Vatican II, il releva les victoires de l'esprit libéral dans le style confus des déclarations et dans l'abandon pratique de la doctrine. Le couvent de Biarritz fermé en 1964, le Père Calmel fut nommé à Sorèze, d'où il dut encourager prêtres, religieux et fidèles en leur prêchant une foi contemplative à la fois combative et sereine. Dès 1966, il suppliait Mgr Lefebvre d'intervenir.

En janvier 1967, il fut nommé au vicariat de Prouilhe, près de Carcasonne. La nouvelle supérieure générale des Dominicaines du Saint-Nom de Jésus, la Mère Anne-Marie Simoulin régularisa la situation de Père Calmel à l'égard de sa congrégation. Celui-ci, le 27 novembre 1969, quelques jours avant l'entrée en vigueur du nouvel Ordo de la messe publié par le pape Paul VI, rédigea une déclaration solennelle dans laquelle il affirmait son refus doctrinal et pratique de cette révolution liturgique.

[1] *Actualité du Père Calmel.* N° 22 de Vu de Haut, Institut universitaire Saint Pie X. 12 €

À ce nouvel Ordo qui entraîna la ruine des sacrements et des catéchismes, s'ajouta l'alignement de fait de l'enseignement catholique officiel aux directives de l'État laïc : la mission des Dominicaines enseignantes dans la fidélité à l'Église de toujours devenait impossible. La rupture fut nécessaire. Les sœurs volontaires vendirent la maison de Toulon et en achetèrent une près de Brignoles (Var). Ainsi commença la belle aventure de Saint-Pré en juillet 1974. Le Père Calmel rejoignit les religieuses persécutées. Il devait s'y éteindre le 3 mai 1975 au terme d'une vie toute livrée à Dieu et à la Vérité.

Enseigner chrétiennement

Le Père Calmel laissait une œuvre d'une richesse inouïe et un exemple à suivre, comme le colloque de 2014 allait le montrer. D'abord sur l'éducation chrétienne, comme le montre magnifiquement M. l'abbé Philippe Bourrat, directeur de l'enseignement du district de France de la Fraternité Saint-Pie X en commentant les deux ouvrages du Père : *École et sainteté*[2] (1957) et *École chrétienne renouvelée*[3] (1958), lesquels constituent « une véritable charte de l'enseignement catholique », articulée autour de deux exigences fondamentales : d'une part grâce à une formation universelle, unifiée par la philosophie et la théologie thomistes, les enseignants doivent posséder et faire rayonner de façon vivante la vérité ; d'autre part, l'enseignement dispensé doit être explicitement chrétien d'inspiration et de contenu car il s'agit de faire découvrir la conception chrétienne de l'homme. « Vivre dans la vérité du Christ, c'est aussi enseigner et éduquer chrétiennement dans la délivrance de tous les savoirs. Toute formation des maîtres, tout projet qui veut se fonder sur la sagesse maternelle de l'Église se doit de donner à ses futurs maîtres le sens de la vie intérieure, de la vie intellectuelle, de la vie morale pour nourrir les savoirs et la science nécessaires à l'enseignement spécifique de toutes les disciplines. La conception de l'homme qui en découlera formera une jeunesse attachée vitalement à ses racines et portera l'espérance d'un perfectionnement, non seulement de sa personne mais du tout social auquel elle appartient. Telle est l'exigence d'une restauration et d'une perpétuation de la cité chrétienne », conclut l'abbé Bourrat, souhaitant que les réflexions du Père Calmel soient, pour les enseignants, la lumière de leur mission d'éducateurs chrétiens.

Contre-Révolution

De la très longue et très substantielle communication de Mgr Bernard Tissier de Mallerais sur *Révolution ou réforme chrétienne ?*, nous retiendrons que le Père Calmel a été confronté à de multiples manœuvres révolutionnaires, de l'abandon de l'Algérie à l'application du concile Vatican II. À la lumière d'une solide théologie de l'Histoire et des grands auteurs contre-révolutionnaires, il a toujours dispensé des consignes sur l'attitude à tenir face à ce mal sournois. La vertu d'espérance conquérante et tout abandonnée à Dieu suscite l'élan de la contre-attaque, et la connaissance, aussi précise que possible, des mécanismes révolutionnaires permet de les déjouer et de ne pas s'en rendre complices. Pour éviter les pièges, il s'agit de continuer à servir fidèlement tout en gardant dans le cœur les promesses du Christ pour son Église. Et Mgr de conclure en citant le Père Calmel : « Ce faisant nous ne doutons pas d'être des fils de l'Église. Nous ne formons aucunement une petite secte marginale ; nous sommes de la seule Église catholique, apostolique et romaine. Nous préparons le jour béni où, l'autorité s'étant retrouvée elle-même, l'Église sera délivrée enfin des brouillards suffocants de l'épreuve présente. Encore que ce jour tarde à venir, nous essayons de ne rien relâcher de notre devoir de nous sanctifier ; nous le faisons en gardant la Tradition dans l'esprit où nous l'avons reçue, un esprit de sainteté ». Voilà un vrai programme pour ne pas désespérer...

> *« Le Père Calmel a été confronté à de multiples manœuvres révolutionnaires, de l'abandon de l'Algérie à l'application du concile Vatican II »*

Un maître d'espérance

Il ne nous reste peu de place pour évoquer la communication du Père Jean Dominique, o. p.[4] sur *Le réalisme mystique* dont faisait preuve le Père Calmel, chez qui s'alliaient harmonieusement les exigences de la vie contemplative et celles de l'action extérieure, car il trouvait dans le mystère de l'Incarnation le modèle de cette unité qui permet une vie spirituelle authentique s'incarnant dans toutes les facettes de la vie humaine. Puis M. l'abbé François-Marie Chautard nous invite à Persévérer dans l'espérance, le Père Calmel étant lui-même un maître d'espérance qui peut conduire, s'il le faut, notre lutte pour un ordre chrétien jusqu'à l'héroïsme...

Ce numéro de *Vu de Haut* est un vrai joyau. Il faut le lire, le faire lire, et le conserver précieusement dans sa bibliothèque car, dans les temps à venir, il nous sera d'un grand secours ! ●

[2] Éditions de l'École, 1958.
[3] Éditions Téqui, 1958.
[4] Auteur de la biographie du Père Calmel. Clovis, 2012

Horaire des messes

Dimanche

8h00 : Messe lue
9h00 : Messe chantée grégorienne
10h30 : Grand-messe paroissiale
12h15 : Messe lue avec orgue
16h30 : Chapelet
17h00 : Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement
18h30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse à 7h45, 12h15 et 18h30. La messe de 18h30 est chantée aux fêtes de 1ère et 2e classe.

Activités de la paroisse

Dimanche 2 avril
- 16h30 : vêpres
- 17h00 : 5ème conférence de carême par M. l'abbé Laurençon : "L'action de grâce". À l'issue, salut du Très Saint Sacrement

Lundi 3 avril
- À 19h30 à l'Institut universitaire Saint-Pie X, conférence de M. l'abbé Puga sur "le divorce d'Henry VIII, une erreur des papes ?"

Mardi 4 avril
- 19h30 : réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul
- 20h00 : cours de doctrine approfondie

Mercredi 5 avril
- Pas de messe chantée des étudiants à 18h30 en raison des vacances scolaires

Jeudi 6 avril
- 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 7 avril
- 9h00 : messe de l'école Saint-Louis
- 13h00 : exposition du Très Saint Sacrement jusqu'au lendemain matin 7h00
- 17h30 : chemin de Croix
- 18h30 : messe basse du vendredi de la Passion
- 18h30 à 20h00 : consultations notariales gratuites en salle des catéchismes
- 21h30 : école d'oraison pour les Jeunes Pro

Samedi 8 avril
- 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- 14h30 : répétition pour tous les catéchumènes qui recevront le baptême la nuit de Pâques
- Pas de catéchisme pour enfants en raison des vacances scolaires

Dimanche 9 avril
- 16h30 : vêpres
- 17h00 : 6ème conférence de carême par M. l'abbé Laurençon : "Le sacrifice de la vie en préparation à la mort". À l'issue, salut du Très Saint Sacrement.

Lundi 10 avril
- À partir de la messe de 18h30, récollection des membres du Tiers-Ordre de la FSSPX
- 19h15 : répétition grégorienne pour le chant des ténèbres

Mardi 11 avril
- 20h00 : cours de doctrine approfondie

Mercredi 12 avril
- 18h30 : messe lue avec récit de la Passion

Triduum sacré : voir encadré p.7

Dimanche 16 avril
- 16h00 : concert spirituel d'orgue donné par notre titulaire Mme Agnès Grall-Menet, avec des œuvres de Bach, Pierné, Lefébure-Wely, Mulet, Langlais, Nibelle, Aberg, Vierne.

Lundi 17 avril
- Pas de garde le matin, ni de messe à 12h15. L'après-midi, confessions de 17h30 à 18h30, puis messe chantée à 18h30

Mardi 18 avril
- 18h30 : messe lue avec orgue
- Pas de réunion de la Conférence Saint-Vincent de Paul, ni de cours de doctrine approfondie

Mercredi 19 avril
- 18h30 : messe chantée des étudiants

Jeudi 20 avril
- 18h30 : messe lue avec orgue
- Pas de catéchisme pour adultes

Vendredi 21 avril
- De 18h00 à 20h00 : consultations juridiques gratuites en salle des catéchismes
- 18h30 : messe lue avec orgue

Samedi 22 avril
- Pas de catéchisme pour adultes
- 14h30 : reprise du catéchisme pour enfants
- 16h30 : baptêmes d'Aaron et de Joshua van den Reysen
- 18h30 : messe chantée

Du 22 soir 18h00 et le 23 toute la journée, brocante en salle des catéchismes au profit de notre Association Mar Mati, pour les chrétiens d'Orient

Dimanche 23 avril
- De 9h00 à 12h30, ouverture de la bibliothèque paroissiale en salle des catéchismes

Lundi 24 avril
- 20h00 : réunion des étudiants de l'ENS

Mardi 25 avril
- 17h45 : office du rosaire
- 18h30 : messe chantée de saint Marc
- 20h00 : cours de doctrine approfondie

Mercredi 26 avril
- 18h30 : messe chantée des étudiants
- 20h00 : réunion des Jeunes Pro à N.-D. de Consolation avec une conférence de M. Frédéric Pons sur la Géopolitique

Jeudi 27 avril
- 13h00 : cours de catéchisme pour adultes

Samedi 29 avril
- 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- 14h30 : mariage de M. Clément Delattre et Mlle Constance Ciesla

Dimanche 30 avril
- Dimanche des vocations, avec la présence du séminaire de Flavigny. Quête pour les séminaires à la sortie de toutes les messes
- 17h00 : 1ères Vêpres de Saint Joseph artisan

Lundi 1er mai
- 17h45 : 2ème vêpres de saint Joseph artisan
- 18h30 : messe chantée de saint Joseph artisan

Mardi 2 mai
- 19h30 : réunion de la Conférence Saint-Vincent de Paul
- 20h00 : cours de doctrine approfondie

Mercredi 3 mai
- de 15h00 à 17h00, réunion de la Croisade Eucharistique à la rue Gerbert

Jeudi 4 mai
- 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 5 mai
- 9h00 : messe de l'école Saint-Louis
- 13h00 : exposition du Très Saint Sacrement jusqu'au lendemain matin 7h00
- 17h45 : office du rosaire
- 18h30 : messe chantée, votive du Sacré-Cœur
- 18h30 à 20h00 : consultations notariales gratuites en salle des catéchismes
- 21h30 : école d'oraison pour les Jeunes Pro
- Adoration toute la nuit assurée par les Jeunes Pro

Samedi 6 mai
- 7h00 : reposition du Très Saint Sacrement
- 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- 15h00 : baptême de Nathan Naude
- 16h00 : messe des catéchismes
- 18h30 : messe chantée, votive du Cœur Immaculé de Marie

Du 7 au 13 mai, présence de la Vierge pèlerine, avec grande mission paroissiale prêchée par les capucins de Morgon

Dimanche 7 mai
- Au début de la messe de 10h30, accueil solennel de la Vierge pèlerine de N.-D. de Fatima, et début de la mission paroissiale (voir programme p. 10).
  À la sortie des messes, vente de vin au profit du fond d'entraide pour le pèlerinage de Pentecôte.

Le Chardonnet

Mensuel de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet
23 rue des Bernardins - 75005 Paris
Téléphone : 01 44 27 07 90 - Fax : 09 56 05 57 64
Courriel : stnicolasduchardon@free.fr
www.saintnicolasduchardonnet.fr

Directeur de la publication :
Abbé Patrick de La Rocque

Maquette et mise en page :
www.topazegraphic.com

Imprimerie
Corlet Imprimeur S.A. - ZI, rue Maximilien Vox
14110 Condé-sur-Noireau

ISSN 2256-8492 - CPPAP N° 0321 G 87731

Tirage : 1300 exemplaires

PEFC 10-31-1510